

**REL@COM**  
LANGAGE ET COMMUNICATION

## Ile Colloque international pluridisciplinaire

2nd Multidisciplinary International Colloquium

« Le réchauffement climatique vu d'Afrique : discours et représentations au carrefour des disciplines »

“Global warming seen from Africa: discourse and representations at the crossroads of disciplines

Les 28, 29 & 30 novembre 2023  
Campus 2, UAO (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Université Alassane Ouattara**  
**UFR Communication,**  
**Milieu et Société**

*Département des Sciences du Langage  
et de la Communication*





**REL@COM**  
LANGAGE ET COMMUNICATION

## **Ile Colloque international pluridisciplinaire**

**2nd Multidisciplinary International Colloquium**

**« Le réchauffement climatique vu d'Afrique : discours et représentations au carrefour des disciplines »**

**“Global warming seen from Africa: discourse and representations at the crossroads of disciplines**

Les 28, 29 & 30 novembre 2023  
Campus 2, UAO (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Université Alassane Ouattara**  
**UFR Communication,**  
**Milieu et Société**

*Département des Sciences du Langage  
et de la Communication*



**REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION**

ISSN : [2617-7560](#)

**Directeur de Publication** : Professeur N'GORAN-POAMÉ Léa M. L.

**Directeur de Rédaction** : Professeur Jean-Claude OULAI

**Comité Scientifique**

Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara  
Prof. Alain KIYINDOU, Université Bordeaux-Montaigne  
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara  
Prof. BAH Henri, Université Alassane Ouattara  
Prof. BLÉ Raoul Germain, Université Félix Houphouët-Boigny  
Prof. Claude LISHOU, Université Cheikh Anta Diop  
Prof. Edouard NGAMOUNSIKA, Université Marien Ngouabi  
Dr Francis BARBEY, MCU, Université Catholique Lomé  
Prof. GORAN Koffi Modeste Armand, Université F. Houphouët-Boigny  
Dr Jérôme VALLUY, MCU, HDR, Université Panthéon-Sorbonne  
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara  
Prof. KOUAMÉ Kouakou, Université Alassane Ouattara  
Prof. MAKOSSO Jean-Félix, Université Marien Ngouabi  
Prof. NANGA A. Angéline, Université Félix Houphouët-Boigny  
Prof. POAMÉ Lazare Marcelin, Université Alassane Ouattara  
Prof. TRO Dého Roger, Université Alassane Ouattara

**Comité de Rédaction**

Prof. ABOLOU Camille Roger  
Prof. KOUAMÉ Kouakou  
Prof. Jean-Claude OULAI  
Dr N'GATTA Koukoua Étienne, MCU  
Dr NIAMKEY Aka, MCU  
Dr Oumarou BOUKARI, MCU

**Comité de Lecture**

Prof. IBO Lydie  
Prof. KOFFI Ehouman René  
Dr N'GATTA Koukoua Étienne, MCU  
Dr ASTÉ N'Cho Jean-Baptiste, MCU  
Dr IRIÉ Bi Tié Benjamain  
Dr ADJUÉ Anonkpo Julien  
Dr COULIBALY Daouda  
Dr KOUADIO Gervais-Xavier  
Dr KOUAMÉ Khan

**Marketing & Publicité** : Dr KOUAMÉ Khan

**Infographie / Web Master** : Dr TOURÉ K. D. Espérance / SAnguen KOUAKOU

**Éditeur** : DSLC

**Téléphone** : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

**Courriel** : [soumission@relacom-slc.org](mailto:soumission@relacom-slc.org)

**Indexation** : <https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>  
<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

**Site Internet** : <http://relacom-slc.org>

**LIGNE EDITORIALE**

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

*Le Comité de Rédaction*

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

### I. Recommandations aux auteurs

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

### II. Normes Editoriales (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### III. Règles d'Ethiques et de Déontologie

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

## SOMMAIRE

### AXE 1 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, GOUVERNANCE POLITIQUE, GOUVERNANCE VERTE ET GÉNÉRATIONS FUTURES

1. IRIÉ Bi Tié Benjamain / DJADOU Ané Armal (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Discours et actions communicationnelles de l'État ivoirien dans la dynamique de la diplomatie climatique** 10
2. KONAN Kouassi Frédéric / SIBIRI Yéo (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Rechauffement climatique et gouvernance politique : pour la valorisation de la communication des risques** 27
3. YEO tenan (Université de San Pedro, Côte d'Ivoire)  
**Des "donneurs de leçons" et des "climatosceptiques" : quand le discours institutionnel devient un catalyseur des représentations cognitivo-discursives** 37

### AXE 2 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DISCOURS MÉDIATIQUES, SAVOIRS ET ENGAGEMENT SCIENTIFIQUE

4. GBODJÉ Brice Aubain (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**L'usage de Facebook dans la sensibilisation sur le changement climatique en Côte d'Ivoire : analyse des actions communicationnelles du MINEDDTE** 48
5. LAMAH-KAGBA Nina Roseline (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Des enjeux de la communication dans l'appropriation de l'Intelligence Artificielle au dérèglement climatique en Côte d'Ivoire** 62
6. NIAMKEY Aka / SORO Oumar Go N'Golo Emmanuel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Les RSN comme relais des discours officiels de l'État de Côte d'Ivoire dans la lutte contre le rechauffement climatique** 71
7. N'CHO Ignace Yébi (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Représentations sociales du rechauffement climatique et discours médiatique** 82

### AXE 3 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ACTIONS CLIMATIQUES, DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DROIT DE L'HOMME

8. BOUADOU Koffi Jacques Anderson (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Analyse communicationnelle des impacts du rechauffement climatique sur les droits des enfants en Côte d'Ivoire** 93

9. Khan KOUAMÉ / Kouakou Guillaume YAO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**De la dynamique informationnelle de la SODEXAM à la logique des représentations sociales face au défi du changement climatique en Côte d'Ivoire** 105
10. KOUAMÉ Kouakou Hilaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Information, communication et éducation des écoliers à l'écocitoyenneté : une barrière contre le réchauffement climatique** 116

**AXE 4 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, SECURITÉ (ALIMENTAIRE, ÉCONOMIQUE, ÉNERGÉTIQUE, SANITAIRE) ET RELATIONS INTERNATIONALES**

11. Bi Kahou Albert DJE / Richmond Goblin IRIÉ Bi (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**TIC et marketing innovant dans la gestion des projets écologiques en zones savañicoles de Côte d'Ivoire** 129
12. KOUAMÉ Aya Carelle Prisca épouse. KONATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / AKÉ Affoué Hélène (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)  
**Dynamique d'une communication d'adaptation climatique agricole en vue d'une sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire** 142

**AXE 5 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET RSE**

13. AMON Imbie Anicette épouse. FOLOU / AHIZI Anado Jean Michel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Communication et problématique de la responsabilité sociétale de l'entreprise UBIPHARM dans la gestion de l'environnement en Côte d'Ivoire** 153

**AXE 6 : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, VIE, SURVIE DES LANGUES AFRICAINES ET DYNAMIQUES LINGUISTIQUES**

14. BONKOUNGOU Pelga (Université Norbert Zongo, Koudougou-Burkina Faso)  
**L'enseignement bilingue au Burkina Faso : une alternative crédible pour une meilleure diffusion et perception des enjeux du concept de réchauffement climatique** 166
15. KOFFI Kouakou Mathieu (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Le tandem feu de brousse et réchauffement climatique à l'ordre du jour en Côte d'Ivoire : vers une ingéniosité de gestion inclusive avec l'alphabétisation fonctionnelle** 176
16. N'GATTA Koukoua Etienne / ALLÉ Chiayé Mariette Amandine (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Changement climatique et évaluation du temps : regard croisé culture Aboué et culture Akyé** 192
17. SILUÉ Kolo (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)  
**Le monde agricole à l'épreuve des changements climatiques : quel discours alternatif pour un changement de comportement ?** 202

AXE 1 :  
RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, GOUVERNANCE POLITIQUE,  
GOUVERNANCE VERTE ET GÉNÉRATIONS FUTURES

## DES “DONNEURS DE LEÇONS” ET DES “CLIMATOSCEPTIQUES” : QUAND LE DISCOURS INSTITUTIONNEL DEVIENT UN CATALYSEUR DES REPRÉSENTATIONS COGNITIVO-DISCURSIVES

YEO Tenan

Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

[yeotenan22@gmail.com](mailto:yeotenan22@gmail.com)

### Résumé :

À travers une analyse du discours institutionnel, cette étude dépeint les mécanismes conceptuels à la base de la représentation du changement climatique dans l'espace ivoirien. Partant d'une situation de disruption introduite par l'Union Européenne (UE) dans ces relations économiques, le discours institutionnel ivoirien et l'opinion publique qui le soutient dénonce une approche condescendante du changement climatique qui ne tient pas compte des intérêts africains. Cette perception du phénomène climatique émerge aux prismes du soubassement sociohistorique des relations nord-sud mettant en face-à-face une divergence des représentations climatiques. Toutefois, une objectivation de la question climatique s'avère nécessaire au vue des effets pernicious du phénomène avec l'implication de l'expertise locale.

**Mots clés :** Institution – Climat – Représentation – Discours – Objectivation

### Abstract :

Through an analysis of institutional discourse, this study give an overview of the conceptual mechanisms underlying the representation of climate change in the ivorian space. Starting from a situation of disruption introduced by European Union (EU) in these economic relations. The ivorian institutional discourse and the public opinion which supports it denouces a condescending approach to climate change which does not take into account africans intersts. This perception of climate phénomène emerges through the prism of the socio-historical bedrock of north-south relations, bringing face-to-face divergence in climate representantions. However an objectivation of the climate issue proves necessary with the involvement of the local expertise.

**Keywords :** Institution – Climate – Representation – Discourse – Objectivation

### Introduction

Freiner la déforestation pour ainsi lutter contre le réchauffement climatique est en substance le discours tenu par l'Union Européenne (UE) dans ses rapports avec ses partenaires bilatéraux. Dans cette logique, le Parlement Européen a adopté en octobre 2020 une législation sur l'interdiction de l'importation des produits issus de la déforestation, entre autres, le cacao, le café, le soja, l'huile de palme et le caoutchouc sur le sol européen. Le discours ainsi prôné par l'institution européenne dans sa quête de solution pour la résilience climatique ne se limite plus aux questions d'ordre environnementales mais s'inscrit désormais dans une vision plus large, qui lie étroitement les objectifs environnementaux aux objectifs de développement économique (Bounemra & al : 2011). Il émerge de ce discours institutionnel de nouveaux paradigmes tendant à la construction et à l'adoption d'une certaine représentation de la question du réchauffement climatique. D'une part, l'UE se veut être une pionnière dans la mise en place des mécanismes pour contrer le changement climatique et d'autre part, elle se positionne en “donneuse de leçon” à ses partenaires économiques dont l'engagement climatique serait empreint de quelques doutes selon le point de vue de l'Union.

Premier producteur mondial de cacao avec un peu plus de 40% de la production mondiale<sup>7</sup>, la Côte d'Ivoire est directement interpellée par cette nouvelle législation européenne. Subséquemment, réagissant à cette mesure dans une interview accordée à la chaîne de télévision française France24, le président ivoirien Alassane Ouattara (AO) s'est vigoureusement insurgé contre cette loi. Ce faisant, il pointe du doigt non seulement la non prise en compte des réalités socio-économiques africaines dans cette approche européenne mais aussi un certain paternalisme euro-centrique qui voudrait que la représentation de la question environnementale occidentale soit la représentation partagée par le reste du monde. De plus, les nombreuses réactions des internautes ivoiriens et africains à la suite de la diffusion de cette interview démontrent nettement que le discours institutionnel tenu dans l'espace subsaharien en lien avec le réchauffement climatique diffère de celui prôné par l'institution européenne. Au gré des réalités historiques et socioéconomiques dans les rapports nord-sud émerge une différence des logiques de représentations de la question du réchauffement climatique sous-tendue par une production discursive institutionnelle.

Dans cette étude, nous nous proposons de faire une analyse de la prégnance du discours institutionnel dans la construction des paradigmes conceptuels à la base des représentations liées à la question climatique dans le contexte ivoirien voire même subsaharien. En effet, l'énonciation institutionnelle se démarque comme une production à caractère socio-normative qui détermine la marche à suivre en portant les doctrines et les principes nécessaires à un état donné de la société. Dans ce cadre, cette matérialisation langagière de forme idéologique véhicule les codifications qui traduisent la vision du monde mise en avant par les institutions par la construction des catégories qui régissent les faits sociaux et leur représentation (Nugara : 2014). Forme de connaissance socialement élaborée ayant une visée performative, la représentation permet la construction d'une réalité partagée par un ensemble social (Bonnemains : 2016). Ainsi, elle s'intègre dans un système de normes sociales jouant le rôle de dogme par le truchement de la production discursive institutionnelle (Barbara : 2011). Dans cette logique, le discours institutionnel en vigueur dans l'espace ivoirien à propos du réchauffement climatique constitue la sociogenèse des représentations de ce phénomène dans cet espace. Il cristallise la maturation de la pensée représentative par le biais d'opérations cognitivo-discursives. Celles-ci prennent appui sur une conceptualisation définie par diverses relations intra et extra discursives.

Dans un tel contexte, notre approche consistera en premier lieu à examiner les logiques cognitivo-discursives et les contraintes doxiques qui sous-tendent la représentation du phénomène climatique dans la société ivoirienne. Par la suite, nous analyserons l'interdiscours autorégulateur de la représentation du phénomène climatique dans l'opinion subsaharienne. Et pour clore, dans une approche synoptique, nous ferons des propositions pour une objectivation de la question climatique dans l'espace subsaharien.

## **1. Approches théoriques et méthodologique**

### **1.1. Ancrage théorique**

La base théorique de l'approche de notre corpus est l'analyse du discours dans son déploiement lié à la pragmatique et à l'étude des topoï (Fauconnier : 1997 ; Amossy : 2020). En d'autres termes, l'argumentation dans le discours entendue comme théorie s'attachant à la détermination cognitive du discours c'est-à-dire à la mise en exergue des besoins, des valeurs, des croyances et de la vision régissant celui-ci est le socle de notre approche. Pour ce faire, nous prenons appui d'une part sur la théorie socio-

---

<sup>7</sup> En fin décembre 2022, la production nationale de cacao de la Côte d'Ivoire s'élevait à 2,4 millions de tonnes sur une production mondiale estimée à 4,9 millions de tonnes selon le site du gouvernement ivoirien [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

discursive de l'argumentation (Amossy : 2000, 2005, 2020 ; Charaudeau : 2007 ; Angenot : 2012) et d'autre part sur la théorie pragmatique des espaces mentaux (Fauconnier : 1994, 1996, 1997 ; Fauconnier & Turner : 1996, 1998, 2002).

- La première stipule que l'argumentation socio-discursive concourt à la mise en évidence des « *contraintes institutionnelles, des pesanteurs doxiques et idéologiques et des enjeux de pouvoir* » sous-jacents à une production discursive (Amossy : 2012). Dans cette logique, l'argumentation est contrainte par des éléments contextuels tels que les rapports de forces, l'interdiscours, les idées reçues, etc...
- La seconde soutient que les expressions linguistiques guident la construction des espaces mentaux qui eux-mêmes sont porteur des représentations mentales. Pour Fauconnier (1997), les productions discursives dans leur déploiement établissent des relations pragmatiques qui concourent à la création de nouveaux espaces mentaux à partir d'un espace mental de base appelé « point de vue » par le biais d'un « introduction ». La résurgence des représentations sociales est ainsi liée à la dynamique linguistique appréhendée de manière cognitive.

### 1.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude prend en compte d'une part la méthode de constitution du corpus et d'autre part celle de la procédure d'analyse des données :

- La constitution de notre corpus nous a amené à explorer une source audiovisuelle et deux sources textuelles numériques. En l'occurrence, l'interview accordée par le Chef d'Etat ivoirien à la chaîne de télévision française France24, les écrits des internautes africains dans le forum YouTube de cette chaîne de télévision et le texte de loi européen accessible sur le site internet du parlement européen. De ces différents éléments constituant notre corpus, seule la source audiovisuelle a nécessité une transcription.
- Quant à la méthodologie d'analyse des données de notre corpus, dans la logique du positionnement théorique de cette étude, nous procédons l'analyse des éléments verbaux en prenant en compte la mémoire discursive et le contexte sociohistorique.

## 2. Présentation et analyse des résultats

### 2.1. Disruption ou continuité : la représentation du phénomène climatique au gré du discours institutionnel

La fonction énonciative des acteurs publics, tant nationaux qu'internationaux, est prise dans l'engrenage des défis contemporains. En la matière, la production discursive à l'échelle étatique en lien avec le réchauffement climatique se voit surplombée par celle des organisations supranationales. Cette production discursive supranationale auréolée d'un recours systématique à une certaine « expertise » enjoint presque les gouvernements à se conformer aux orientations qu'elles édictent (Curso & Golin : 2008). Ainsi, dans le cas particulier de la posture de l'UE à propos de la résilience climatique, la performativité de son discours devrait conduire ses partenaires, en l'occurrence, la Côte d'Ivoire à adopter les nouveaux paradigmes présentés comme légitimes et crédibles. Cependant, la situation homéostatique à laquelle le discours de l'UE est confronté laisse présager la résurgence d'un conflit sociocognitif quant à la perception de l'approche de la question climatique. Selon Buchs & Darnon (2008 :132), « *il y a conflit sociocognitif lorsque dans une même situation, différentes approches cognitives d'un même problème sont produites* ». La Côte d'Ivoire à l'image de la plupart des pays subsahariens a des recettes d'exportation dépendant d'un nombre très

restreint de produits agricoles dont le cacao en première position<sup>8</sup>. Dans un tel contexte, la représentation de la question climatique promue par le discours institutionnel ivoirien associe les impératives de la profitabilité économique à court terme aux exigences de la préservation de l'environnement à long terme. Ainsi, les approches discursives de la question climatique se conceptualisent par le biais des registres de représentation qui ne sont pas univoque.

Toutefois, de prime abord, le discours sur le climat qu'il soit du nord ou du sud admet la préoccupation de la résilience climatique comme le démontre les énoncés suivants :

(I).

AO : *Nous nous sommes d'accord pour que le problème de l'environnement soit au cœur de ce que nous faisons. Nous devons travailler ensemble à ce que le cacao soit durable.*

UE : *La dégradation des forêts et leur conversion contribuent à la crise climatique mondiale de diverses façons. Il convient que l'Union prenne des mesures pour réduire au minimum la déforestation et qu'elle s'efforce de ce fait de réduire sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre.*

Argumentativement, la résurgence de ces lieux communs résulte de la présence dans chaque espace d'un fond commun de vérités, de valeurs et d'idées, en l'occurrence, la présence d'une conscience écologique. Ces lieux communs s'inscrivent toutefois ici dans la stratégie de préparation du terrain discursif pour le déploiement de la thèse mise en avant par chacune des instances émettrices « *de façon à fournir une entrée en matière* » (Beaudet 2005 : 17).

Au-delà de cette entrée en matière, l'instance émettrice du discours institutionnel ivoirien va projeter une valeur épistémique négative sur la nouvelle approche de son partenaire économique européen. En effet, ce partenaire dans sa quête de résilience climatique a adjoint à sa conceptualisation un nouveau frame, un nouvel espace mental, celui de la "responsabilité environnementale" dans ses rapports économiques avec l'extérieur. Toute chose qui laisse voir une conflictualité immanente liée aux représentations construites de part et d'autre tels que le stipulent les énoncés suivants.

(II).

UE : *Afin que l'impact soit le plus grand possible, la politique de l'Union devrait avoir pour objectif d'influencer le marché mondial... y compris les accords de libre-échange avec les pays producteurs. L'Union devrait être un acteur mondial de premier plan qui montre l'exemple afin de créer un système multilatéral ouvert et équitable dans lequel le commerce durable serait un vecteur essentiel de la transition écologique.*

AO : *Vous savez le monde est multipolaire aujourd'hui ! Si les européennes ne veulent pas acheter notre cacao, il y a d'autres qui vont l'acheter. Nous ne voulons pas l'importation d'idéologie, ni de culture ni de constitution. C'est terminé ça. Il faut que la considération soit de part et d'autre dans les relations entre l'Europe et l'Afrique.*

Face à la disruption engendrée par l'introduction du frame "commerce durable" dans le discours de l'UE, la partie ivoirienne s'insurge en mettant en cause le contexte de monopsonne dans lequel l'UE se croit. Le faisant, l'énonciateur institutionnel ivoirien met en exergue une représentation de la question climatique à base motivationnelle.

---

<sup>8</sup> Les ressources procurées par le cacao contribuent à hauteur de 30% du PIB de la Côte d'Ivoire, représentent près de 40% des recettes d'exportation et font vivre plus de six millions d'ivoiriens ([www.gouv.ci](http://www.gouv.ci))

Cette représentation si elle est nourrie des opinions, des attitudes et des croyances en vigueur dans le contexte social ivoirien tend surtout à défendre ses intérêts face à une vision du monde qui serait une menace pour ses intérêts. Aussi, sur la base de cette approche cognitivo-discursive du monde de l'énonciateur ivoirien, il serait désobligeant et même malséant de la part de l'UE de se positionner en donneuse de leçons à la vue des précédents et des antécédents de celle-ci. La "facture climatique" de l'Europe lui enlève ainsi toute légitimité en matière d'incrimination climatique de l'Afrique tels que le soutient les énoncés ci-dessous :

(III).

AO : *Voici des pays qui ont pollué le monde entier et maintenant on veut nous faire des leçons ? Mais qu'est-ce que l'Afrique représente en matière de pollution ? 4% et les 96% quels sont ceux qui le font ? Et vous vous êtes développés comment ?*

En interpellant son partenaire européen par une suite de questionnement, l'énonciateur institutionnel ivoirien procède à une suite d'opération cognitive qui aboutit à l'émergence d'un nouveau frame. En effet, le morphotype interrogatif au-delà de son traditionnel attribut d'instigateur d'information contribue à la modélisation des représentations du monde par le jeu interlocutif. C'est en référence à cette fonction du morphotype interrogatif que Berrendonner (2005 :10) décrit « *la question non pas comme une opération "sociale" qui serait exercée directement sur le destinataire en vue d'obtenir une réaction mais une opération "cognitive" accomplie sur le savoir* ». Les questions soulevées dans ce sens par l'énonciateur institutionnel ivoirien n'attendent pas de réponses directes aux préoccupations émises par l'identification ontologique de faits spécifiques mais appellent plutôt à l'amorce d'une réflexion approfondie dont l'aboutissement est l'émergence du frame de la "facture climatique". Par de telles interrogations, il s'agit de conduire une transformation des éléments de la réalité, de modéliser la représentation du réchauffement climatique défendue par la partie ivoirienne tout en mettant en cause l'approche euro-centrique de cette même question. Cette divergence dans la conceptualisation des frames dans les différents discours institutionnels démontre ainsi une nette conflictualité des représentations et des idéologies liées au réchauffement climatique entre le nord et le sud. Toutefois, les représentations étant un artefact social construit dans un élan collectif, quelle vision porte l'opinion publique ivoirienne et subsaharienne à propos de la représentation véhiculée par le discours institutionnel ivoirien ?

## **2.2. Interdiscours régulateur et positionnement idéologique publics en rapport avec le réchauffement climatique**

Le discours des institutions et des personnes qui les incarnent dans le contexte des sociétés démocratiques se veut l'expression de la volonté publique majoritaire. La *vox populi* se démarque ainsi comme la matrice dans laquelle le dire institutionnel se conçoit et prend une forme particulière au détriment de d'autres formes. Cette opinion publique avec à sa disposition les moyens numériques d'expression, lui permettant d'exercer une pression sur les institutions, prend sa source dans un préconstruit idéologique affilié à un interdiscours. Pour Charaudeau & Maingueneau (2002 : 324), l'interdiscours renvoie à « *un espace discursif, un ensemble de discours qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres* ». Dans l'espace subsaharien en général et ivoirien en particulier, le positionnement public à propos des rapports avec l'occident se nourrit de l'interdiscours des relations tumultueuses entre l'Afrique et le monde occidental. Cet interdiscours est la résultante du vécu historique, en l'occurrence, la Traite Négrière, la colonisation, l'acquisition difficile des indépendances, les sévères cures d'austérité des politiques d'ajustements structurels ou encore l'ingérence politico-militaire et les accords monétaires aux contours flous. Tout cet ensemble de faits socio-

historiques entrent dans la construction du soubassement idéologique de l'opinion subsaharienne. De ce fait, le discours de cette opinion publique sur la question du réchauffement climatique et la représentation qui s'en dégage, est produit aux prismes de la matérialité de la vision du monde découlant du vécu sociohistorique dans cet espace. A la suite de Krieg-Planque (2012 :190), nous soutenons que le discours de l'opinion subsaharienne sur le réchauffement climatique « *apparaît comme parlé par l'idéologie qui le traverse nécessairement* ». En conséquence, cette opinion se reconnaît dans les propos tenus par le président ivoirien qu'elle juge être en phase avec l'opinion du peuple. Soit les énoncés suivants :

(IV).

1/ [@soreaboubacar554](#)

*J'aime Cette Position Défendu Et Ce Discours Bien Martelé Pour Dénoncer l'hypocrisie occidentale*

2/ [@louisdanchi1386](#)

*C'est ce que nous voulons de vous, le courage de dire les choses en face. Si vous défendez l'Afrique on sera derrière vous*

3/ [@moustaphasissoko9934](#)

*Voilà ce qu'on demande à nos dirigeants d'être responsables et arrêté d'être complice de notre destruction*

4/ [@stephanebarry7503](#)

*En fin on commence à reconnaître le courage des présidents Africains*

Ces énoncés formulés en soutien au discours institutionnel ivoirien révèlent l'existence d'une certaine "mémoire discursive" dans l'espace de leur expression. A bien y voir, ils n'évoquent aucunement l'objet du discours à la suite duquel ils sont émis. La problématique du réchauffement climatique se voit ainsi prise dans l'engrenage d'une mémoire qui lui est antérieure ; mémoire qualifiée par Authier (1982) d'« *hétérogénéité constitutive* » », dont elle est toutefois victime. En lieu et place du rapport social au changement climatique, ce sont plutôt les tumultueux rapports sociohistoriques entre l'Afrique et l'Europe que l'opinion subsaharienne met au centre du débat. C'est dire que la représentation de la question climatique dans cet espace fait les frais du contexte sociohistorique. Autrement exprimé, la mise en exergue par l'UE de la "conscience climatique" comme balise dans sa coopération économique bilatérale est interprétée par l'opinion subsaharienne comme une manœuvre pour nuire au développement des nations africaines. C'est ce qu'expriment les énoncés qui suivent :

(V).

5/ [@bakuszulu3845](#)

*Sur ce point je vous soutiens fortement mon PR. Bravo, ils veulent empêcher notre développement.*

6/ [@ramounamLight](#)

*Bien parlé mon président. Ces gens sont hypocrites. On cherche déjà comment mettre les bâtons dans les roues de la Côte d'Ivoire pour la freiner dans son développement.*

Ces énoncés portent en eux un sentiment de méfiance vis-à-vis de la stratégie de résilience climatique prônée par l'UE. Tout en dénonçant un certain manque de transparence et de sincérité dans la nouvelle approche de l'UE, l'opinion y voit en réalité le désir non exprimé de nuire à l'essor économique de l'espace subsaharien. Ce positionnement public contre l'approche européenne de la question climatique prend sa

source dans les rapports nord-sud dans lesquels l'opinion africaine se voit comme victime des politiques occidentales. A l'image des rapports entre la France et les pays de son "pré-carré", les politiques occidentales en Afrique se retrouvent sous les feux des projecteurs de la mémoire collective. C'est dans ce sens que Lejeal (2022 : 09) dira :

« Du point de vue sociétal, ... qu'elles soient ivoiriennes, gabonaises, congolaises, sénégalaises, béninoises, guinéennes, tchadiennes ou burkinabè, les populations des pays relevant du « pré carré » ont toutes goûté, à un moment ou l'autre de leur histoire, à la toxicité de son ingérence ou la subissent toujours à des degrés divers »

Ainsi, de manière synecdotique, la mémoire collective subsaharienne forgée à travers ses divers traumatismes se montre très sceptique face aux politiques outre-Atlantique. Dans cette même veine, même lorsque la réalité du réchauffement climatique est admise, elle est cependant jaugée aux prismes de l'interdiscours dominant tels que le démontre l'énoncé ci-dessous :

(VI).

7/ [@brazzajudau7224](#)

*L'Afrique doit aussi passer par ses révolutions industrielles. Si l'Occident veut que l'Afrique implémente des solutions de développement qui intègrent les enjeux climatiques, alors c'est à eux de financer les coûts supplémentaires mais aussi à eux d'assurer la formation des ressources capables d'intégrer ces exigences.*

Le positionnement de cet énoncé bien que modéré par rapport aux postures précédentes, n'échappe pas pour autant à l'interdiscours régulateur. Prônant le frame de la responsabilité climatique, il met en avant le principe du "pollueur payeur" porté par la Cours des comptes européenne mais cette fois aux bénéfices des pays africains. En somme, la représentation de la question du changement climatique dans l'espace subsaharien est fortement influencée par le background sociohistorique de cette région. Cela entrave l'approche objective du problème climatique qui même s'il est réel, est victime des antagonismes nord-sud.

### 3. Discussion des résultats

#### 3.1. Approche synoptique pour une objectivation de la représentation du phénomène climatique dans l'espace subsaharien

Les deux précédentes sections de notre analyse laissent entrevoir une nette opposition des conceptualisations et des représentations du réchauffement climatique dans les discours institutionnels nord-sud. Toutefois, au-delà de ces antagonismes liés à l'histoire et à la mémoire, la perception du réchauffement climatique ne doit pas être oblitérée dans l'espace subsaharien puisqu'il n'est plus à démontrer que c'est un phénomène réel avec des impacts avérés. Objectiver la représentation du phénomène aux prismes des réalités endogènes s'avère être l'approche la plus pragmatique pour amorcer un processus de résilience. Pour Lyotard (1979), « le droit de décider de ce qui est vrai n'est pas indépendant du droit de décider de ce qui est juste ». En d'autres termes, appliqué aux antagonismes et aux chocs idéologiques engendrés par le phénomène climatique, les solutions de résiliences doivent adopter une méthodologie qui tient compte des sensibilités diverses dans la préservation des intérêts des différentes parties. Cette méthodologie doit s'inscrire dans l'objectivation des approches par la recherche d'un consensus nord-sud dans l'adoption des mesures pour contrer le phénomène. En effet, lorsque de manière unilatérale une des parties, qu'elle soit du nord ou du sud se fait la porteuse d'une solution, celle-ci est foncièrement partielle et partielle parce qu'elle est sous-tendue par des enjeux au profit de la porteuse de solution.

Or, au vu de l'urgence climatique dont les victimes sont de plus en plus nombreuses, les approches institutionnelles du réchauffement climatique doivent s'attarder à l'examen commun des enjeux fondamentaux au-delà des intérêts partisans. Et ce dans le souci de la préservation du bien commun qu'est la planète. Pour Rosset (2008 : 22), le constat est sans appel car :

*« Ceux qui sont déjà passés par le processus de développement se rendent bien compte que ni celui qu'ils ont connu ni son résultat ne peut être reproduit tel quel, là où il est en cours sans que cela ne représente un danger pour la planète. Il s'agit donc, non pas d'empêcher ce processus mais plutôt de lui permettre de se dérouler autrement, de manière moins violente pour l'environnement et pour les populations concernées ».*

Rosset (2008) plante le décor d'une objectivation de la lutte contre le réchauffement climatique. Dans son sens, la lutte contre ce phénomène ne doit pas se faire au prix du blocage du processus de développement des pays du sud. Ainsi, plusieurs facteurs peuvent contribuer à rendre objectif la perception du phénomène climatique dans l'espace subsaharien sans que cela n'occasionne une levée de bouclier générale. A ce titre, nous pouvons citer un premier facteur qui serait la mise en commun des efforts des organisations supranationales. Dans ce sens, les organisations que telles que l'Union Africaine (UA) et l'UE pourraient travailler de concert pour arrêter des mesures communes et consensuelles de lutte tout en préservant les intérêts de chaque partie. En plus de celles-ci, l'implication effective de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pourrait jouer un rôle prépondérant dans l'objectivation de la représentation du phénomène climatique. En effet, cette organisation englobante dans ses principes et ses objectifs peut jouer un rôle régulateur dans l'impact des activités anthropiques sur le climat à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD). La définition qu'elle donne de cette notion stipule que *« le développement durable est un développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité des générations futures de répondre aux leurs »* (ONU : 1993). Cette définition porte en elle les germes d'une éducation à la conscience écologique. Ainsi, pourrait-elle soutenir les pays en développement tel que la Côte d'Ivoire à contrer efficacement les impacts du réchauffement climatique sur leur économie tout en mettant en pratique les meilleures approches écoresponsables.

Par ailleurs, tout en mettant en cause les mesures de résilience climatique imposées par le nord sous l'angle d'une certaine condescendance, les pays subsahariens devraient faire recours à l'expertise locale pour objectiver la représentation du phénomène climatique. Selon Moscovici et Hewstone (1984 :550), *« notre pensée et notre langage portent sur des significations. Or, la signification ne jaillit pas de l'information elle-même... Elle dépend dans une large mesure d'engagements antérieurs envers un système conceptuel, une idéologie, une ontologie et un point de vue »*. Dans ce sens, qui mieux que l'expertise locale pour porter le point de vue subsaharien en général et ivoirien en particulier dans l'objectivation de la représentation du réchauffement climatique. En effet, bien qu'étant un phénomène mondial, le réchauffement climatique à des effets et des impacts différents selon la région du monde et les perceptions et les positionnements se construisent dans chaque réalité particulière. Additionner à cela le soubassement socio-idéologique, seul l'expertise locale peut traduire de manière rationnelle le point de vue local du phénomène et proposer des solutions de résilience à même de convaincre l'opinion locale. A ce titre, plusieurs centres de recherche et instituts dans le domaine climatique font montre de leur expertise dans la proposition de solutions de résilience. Entre autres, nous pouvons mentionner le Service Climatique pour la Réduction des Risques en Afrique de l'Ouest (CS4RRA), le Centre National de Calcul de Côte d'Ivoire (CNCCI) ou encore l'Institut de Recherche et de

Développement (IRD) avec son Laboratoire d'Etude des Transferts en Environnement (LTHE). Ces centres et instituts non exhaustifs sont porteurs de l'expertise locale capable de proposer aux institutions et à l'opinion subsaharienne des mesures endogènes pour lutter contre le réchauffement climatique. Et cela serait l'apport de la sous-région dans le concert des nations pour venir à bout du déficit climatique commun. L'objectivation de la représentation du réchauffement climatique en somme demeure la meilleure méthode pour affranchir le défi de la résilience climatique de toute orientation paternaliste et idéologique.

### **Conclusion**

Mettre en exergue la prégnance du discours institutionnel dans l'élaboration des paradigmes conceptuels à la base de la représentation du réchauffement climatique dans l'espace ivoirien et subsaharien, tel était le but de cette étude. Ainsi, sur fond d'une certaine conflictualité idéologique nord-sud, les discours institutionnels en vigueur dans la bataille des représentations ont pu être appréhendés sous l'angle de la théorie socio-discursive de l'argumentation et de la théorie pragmatique des espaces mentaux.

Il ressort de ce cadre à travers la résurgence de nouveaux espaces mentaux dans les discours institutionnels une nette opposition des points de vue. S'inscrivant dans une logique de continuité réaliste, consensuelle et contrôlée, la représentation du phénomène climatique dans l'espace ivoirien et subsaharien s'oppose à la disruption prônée par celle de l'UE. Cette opposition trouvant sa source dans l'absence totale de la proposition d'une nouvelle alternative de production capable de soutenir les besoins économiques des pays du sud. Dans cette même logique, l'opinion subsaharienne emboîte le pas au discours institutionnel pour faire montre de sa désapprobation de la conception européenne. Jugée paternaliste par cette opinion, la représentation du phénomène climatique se voit prise dans l'engrenage de l'interdiscours en vigueur dans l'espace subsaharien. Interdiscours nourrit au gré de la mémoire collective et des rapports sociohistoriques.

Toutefois, une objectivation de la représentation du phénomène climatique s'avère nécessaire dans l'espace subsaharien au vu de l'urgence climatique. Cette conscience écologique devant se construire sur une base consensuelle en recourant non seulement à la neutralité idéologique des organisations supranationales mais également à l'expertise scientifique locale à même de proposer des solutions de résilience climatique viable.

### **Références Bibliographiques**

Angenot, M., (2012), *Le rationnel et la raisonnable : sur un distinguo de Chaim Perelman*, Chaire James McGill du discours social, Montréal.

Authier-Revuz, J., (1982), « Hétérogenéité montrée et hétérogenéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in *DRLAV, Revue de Linguistique*, N°26, PP. 91-115.

Berrendonner, A., (1982), *Eléments de pragmatique linguistique*, Les Editions de Minuit, Collection Propositions, Paris.

Beaudet, C., (2005), *Argumentation et impact social : le cas des textes utilitaires*, Editions Nota Bene, Québec.

Bonnemains, A., (2016), *Perceptions et représentations du changement climatique auprès des populations dans leur cadre de vie*, Rapport de recherche LabEX ITEM.

- Bounemra, K & Al, (2011), *Développement durable et changement climatique : comment se positionne l'Afrique du Nord ?*, Commission économique pour l'Afrique, Rabat.
- Buchs, C. & Darnon, C., (2008), « Régulation des conflits sociocognitifs et apprentissage », in *Revue française de pédagogie*, N° 163, PP. 105-125.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D., (2002), *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Fauconnier, G., (1997), *Mappings in thought and language*, Cambridge University, Cambridge.
- Fauconnier, G. & Turner, M., (1994), *Conceptual projection and middle spaces*, UCSD : Department of Cognitive Science Technical Report 9401.
- Krieg-Planque, A., (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris.
- Lejeal, F., (2022), *Le déclin franco-africain : l'impossible rupture avec le pacte colonial*, Relations internationales du monde contemporain, L'Harmattan, Paris.
- Liotard, J.F., (1979), *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Moscovici, S. & Hewstone, M., (1984), *Psychologie sociale*, PUF, Paris.
- Nugara, S., (2014), « Analyser le discours institutionnel international : le cas des documents du conseil de l'Europe sur la violence domestique envers les femmes », in *Discours institutionnels en confrontation*, L'Harmattan, Paris.
- Organisation des Nations Unies, (1993), *Agenda 21 : Earth Summit – The United Nations Programme of Action from Rio*, Département du développement durable, Publications de l'ONU, New York.